



HAL
open science

Master Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Géographie et aménagement. 2015, Centre universitaire Jean-Francois Champollion - CUFR. hceres-02041259

HAL Id: hceres-02041259

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041259v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Géographie et aménagement

- Université Centre Universitaire Jean-François Champollion – CUFR,
Université Toulouse III – Paul Sabatier – UPS (déposant)

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sociétés, patrimoines, cultures

Établissement déposant : Centre Universitaire Jean-François Champollion – CUFR, Université Toulouse III – Paul Sabatier – UPS (déposant)

Établissement(s) cohabilité(s) :

La mention de master *Géographie et Aménagement*, situé au CUFR Champollion d'Albi est composée d'un tronc commun en première année de master (M1) (ADEN, Aménagement, Développement, Environnement) et de trois spécialités en seconde année de master (M2) : développement des villes et des territoires numériques collectivités locales, E-administration et solidarité numériques (DTN) ouvert en 2006 ; Ingénierie du développement dans les villes petites et moyennes (IDVPM) ouvert en 2012 et Gestion de l'environnement et valorisation des ressources territoriales (GSE-VRT) ouvert en 2000.

L'objectif de la formation est de former des personnels cadres dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du développement local et de l'environnement. Ces postes seront pourvus dans le secteur public ou privé et dans une moindre mesure dans le secteur de la recherche.

La formation dans son ensemble appartient au champ *Sociétés, Patrimoines, Cultures* qui est inscrit en Sciences Humaines et Sociales (SHS) mais la spécialité GSE-VRT s'inscrit aussi en Sciences, Technologies, Santé (STS). L'enseignement se déroule en formation initiale et en formation continue.

Avis du comité d'experts

En ce qui concerne l'adéquation du cursus avec les objectifs de la formation, cette mention est ambitieuse, avec ces trois spécialités, car les objectifs professionnels sont vastes et semblent en partie répondre à une demande locale. Les stages et les projets tuteurés sont le point fort de la formation avec une bonne implication du tissu socio-économique local. Cependant, force est de constater qu'il est ici très difficile de savoir si cette formation répond aux attentes. Bien que sa structure soit assez claire (tronc commun en M1 avec des unités d'enseignement (UE) de différenciation et les spécialités qui apparaissent en M2), le manque d'information sur les contenus pédagogiques de chaque UE ne permet pas d'avoir une lecture de la cohérence pédagogique. La pertinence du découpage en trois spécialités en M2 questionne également car, sans les contenus d'enseignement, la maquette de ces trois entités est quasi identique. Enfin, étant donné les origines variées des étudiants qui intègrent cette formation (du droit à la géographie en passant par les sciences de la vie et de la terre), et en l'absence d'UE de remise à niveau (dans le domaine de l'environnement par exemple), certains objectifs professionnels sont irréalistes (ex : Chargé de la protection et de la gestion du patrimoine naturel ; cadre technico-administratif d'organismes de protection et de valorisation de l'environnement...).

Cette mention de master est pédagogiquement bien positionnée au sein du CUFR Champollion puisqu'elle fait appel aux personnels géographes et aménageurs du CUFR mais aussi d'autres départements (sociologie...) ainsi que de nombreux professionnels. La liste des partenaires (entreprises, associations, autres partenaires industriels ou culturels) est longue et comprend plus de soixante collaborations. C'est un diplôme qui répond à une demande du marché de l'emploi local. Ceci explique en grande partie l'implication forte des professionnels dans cette formation. En effet, ces derniers s'impliquent dans les enseignements, dans les organes de direction du master, ainsi que dans les différents projets tutorés et stages.

A contrario, le positionnement recherche de la mention soulève des interrogations. En effet, les laboratoires et structures adossés à cette formation sont des structures toulousaines (LISST-CIEU, GEODE, LEREPS, INRA). Il n’y a rien sur place, ce qui interpelle quant aux interactions que les étudiants peuvent avoir avec la recherche de ces laboratoires.

L’équipe pédagogique est vaste (GSE-VRT : 35 personnes, IDVPM : 39 personnes, DTN : 17 personnes) et assez complète. Elle est composée d’une partie de personnels universitaires (CUFR, Université de Toulouse, CNRS...) et d’une part conséquente de professionnels issus d’entreprises privées, du monde associatif ou du public (Dreal, CCI...). Leur formation et origine sont appropriées par rapport aux objectifs de la formation.

Cependant, ni le volume horaire, ni les cours attribués aux professionnels et aux membres universitaires du master ne sont présentés. La gouvernance est faite par un responsable de mention ainsi qu’un responsable par spécialité. L’équipe pédagogique se réunit au moins trois fois/an mais la composition n’est pas détaillée. Un conseil de perfectionnement existe. Toutefois, si le cadrage à l’échelle de l’établissement est rappelé, la composition n’est encore une fois pas détaillée et la présence d’un simple compte-rendu factuel ne permet pas d’évaluer son fonctionnement effectif.

Les effectifs fluctuent en fonction des années entre 20 et 25 étudiants en M1 et de 26 à 40 en M2, toutes spécialités confondues, mais avec un partage très inéquitable entre les trois spécialités. La formation continue existe mais les données ne concernent que la spécialité GSE-VRT. Dans le détail, c’est clairement cette dernière formation qui est la plus attractive. La spécialité IDVTM possède suffisamment d’étudiants, mais étant donné la jeunesse de la formation (2012), le recul manque pour en évaluer le fonctionnement. La spécialité DTN (ouverte en 2006) n’a jamais eu suffisamment d’étudiants et sa fermeture récente est logique, mais sans que les raisons de l’échec ne soient analysées. Les taux de réussite en fin de M1 sont bons (entre 75 et 100% selon les années) mais nous n’avons pas d’informations claires sur la réussite en M2.

Les taux d’insertion sont renseignés essentiellement par l’OVE (Observatoire de la vie étudiante) et la DOSI (Division orientation stages insertion), mais la proportion de répondants est aléatoire (entre 37 et 72% pour la spécialité GSE-VRT depuis 2008 ; de non renseigné à 66% pour DTN et 77% pour IDVPM pour la seule année d’enquête). La aussi, les taux d’insertion sont difficiles à interpréter mais ils sont plutôt faibles (GSE entre 15 et 63% selon les années ; DTN sans signification alors même que les faibles effectifs auraient pu permettre un meilleur suivi ; IDVPM 27% mais une seule année d’existence). La poursuite d’étude dans la filière recherche est faible mais cela peut s’expliquer par le taux important de professionnels qui interviennent en M2 (60%) et le nombre important d’enseignants chercheurs qui ne sont pas sur place mais à Toulouse.

Éléments spécifiques de la mention

| | |
|---|--|
| <p>Place de la recherche</p> | <p>L’adossement de la mention à des équipes de recherche est bon mais ces équipes sont labélisées sur Toulouse et pas sur Albi. La manière dont la recherche est imbriquée dans la formation n’est pas explicitée. Le faible taux de poursuite en thèse est sans doute lié à cet éloignement des laboratoires et à la faiblesse de l’offre de stage recherche.</p> |
| <p>Place de la professionnalisation</p> | <p>En raison de l’importante place laissée aux professionnels dans la formation (Plus de 50% des intervenants), et le soutien du tissu socio-économique de la région Midi-Pyrénées, l’aspect professionnalisant de la formation n’est pas à démontrer. Les liens qui existent entre les professionnels et la mention, via les ateliers, stages, tutorat sont clairs. L’implication des professionnels est forte même si des précisions sur les volumes horaires réalisés pas chacun seraient souhaitables.</p> |
| <p>Place des projets et stages</p> | <p>Le stage est facultatif en M1 (12 à 40 % des étudiants en font selon les années). C’est le BAIP (bureau d’aide à l’insertion professionnelle) qui s’occupe d’aider à la recherche de stage. En M2, l’UE101 « stage ou mémoire de recherche » n’est pas clair car les modalités de réalisation de ce stage pro ou recherche (durée, objectif...) ne sont pas explicitées. Seule la spécialité GSE-VRT possède un cahier des charges pour la réalisation d’un mémoire.</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Place de l'international</p> | <p>La place de l'international est faible. Malgré une demande « forte », de la part d'étudiants étrangers, on ne sait pas combien d'entre eux intègrent le master. Une possibilité est offerte de faire son stage à l'étranger mais peu d'étudiants en profitent. Des conférences de collègues chercheurs étrangers sont annoncées mais ces derniers ne sont pas dans la liste des intervenants. Il n'y a pas d'enseignements en langues étrangères.</p> |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Le recrutement en M2 se fait sur dossier en DTN et IDVPM alors que GSE-VRT y ajoute une audition. Ceci renforce l'impression que cette spécialité est décidément à part dans cette mention. Les passerelles sont inexistantes entre ces formations et celles des autres universités Toulousaines.</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>L'enseignement se fait en cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques auxquels viennent s'ajouter des modalités spécifiques comme des stages ou des projets tutorés afin de familiariser les étudiants au travail en autonomie. Une certification C2i MEAD (métier de l'environnement et Aménagement durable) est mise en place mais elle ne semble pas, pour l'instant, remporter un grand succès auprès des étudiants.</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>L'évaluation et la délivrance du diplôme ainsi que les ECTS sont conformes aux règles. On utilise ici un mélange entre le contrôle continu (préférentiellement) et contrôle terminal. La spécificité de la mention est que la compensation n'existe pas et le master est acquis si et seulement si la moyenne est obtenue à tous les modules.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>Le dispositif général est explicité dans le dossier champs. L'ADD (Annexe Descriptive au Diplôme) et la Fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) sont présentes mais les informations sur les métiers, en particulier, en ce qui concerne les métiers de l'environnement insuffisamment précises.</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>Une enquête (papier, mail téléphone) est réalisée par l'OVE à 6 mois, 18 mois et 30 mois suivant la délivrance du diplôme. Ni les résultats de l'enquête ni les statistiques sur les réponses ne sont fournis dans le dossier. Quelques données éparses se retrouvent dans les annexes sans pour autant être probantes et parfois même contradictoires (sur les taux de réponses notamment). La volonté semble de passer par les réseaux sociaux et de créer un annuaire des anciens pour plus de répondants.</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>Le conseil de perfectionnement est constitué au niveau de la mention avec des membres du personnel (enseignants, OVE, des professionnels et des étudiants (actuels et des anciens). Il se réunit au moins une fois par an. Dans les faits, il semble que le quorum de professionnels ne soit pas atteint lors des réunions. Nous n'avons ici que des informations fragmentaires à ce sujet.</p> <p>Il existe une procédure d'autoévaluation dont le fonctionnement est expliqué. Il ne semble pas avoir beaucoup de succès en raison de soucis technique, du manque d'adhésion du personnel à ce dispositif ainsi qu'au manque d'intérêt des étudiants pour cela. On aimerait tout de même avoir les résultats, même si ils ne sont pas vraiment significatifs.</p> |

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Adossement et implication des milieux socioprofessionnels dans les enseignements.
- La pratique au sein d'entreprises dans le cadre de stages ou en cours de projets tuteurés sont un plus indéniable pour la professionnalisation des futurs diplômés.

Points faibles :

- Un dossier qui possède de nombreuses lacunes dans sa construction (il manque des éléments importants comme l'origine CNU des enseignants, le volume horaire des professionnels, les résultats complets des enquêtes de l'OVE....).
- Une structuration de la mention un peu artificielle.
- Une politique de stage confuse, en raison du couplage stage - mémoire de recherche dont les contours des exercices ne sont pas clairement définis.

Conclusions :

Malgré un effort pour construire une cohérence dans ce champ *Sociétés, Patrimoines, Cultures*, l'organisation apparaît parfois un peu artificielle et cela n'aide pas à comprendre les raisons de certains rapprochement qui ne semblent pas pertinents (par exemple avec la filière écologie) ou en tout cas dont les relations doivent être clarifiées. Ainsi, les deux spécialités SHS sont cohérentes même si la spécialité DTN n'est clairement pas attractive. Son regroupement définitif avec la spécialité IDVPM doit être envisagé, sous couvert de quelques aménagements au niveau des enseignements. La spécialité GSE-VRT, appuyée sur le master Ecologie ne semble par pertinente en l'état. Pour GSE-VRT il faudrait insister sur les volets « sociétale S » et « Territorial T » et non Environnemental. Il est entendu par là que les enseignements ne devraient pas descendre à l'analyse au-dessous de l'échelle paysagère car tous les étudiants n'ont pas le même niveau théorique en écologie. Il n'y a pas d'adossement recherche en Ecologie et à peine un tiers des étudiants proviennent d'un M1 écologie alors que GSE représente plus de 50% de effectifs de la mention. De ce point de vue, le double rattachement (STS-SHS) ne semble pas justifié.

Il n'empêche que dans le cadre d'une formation d'aménagement, il apparaît de toute façon pertinent de renforcer les connaissances concernant les géosciences dont les enseignements semblent assez faibles en M1.

Éléments spécifiques des spécialités

Spécialité Ingénierie du développement des villes petites et moyennes

| | |
|-----------------------|--|
| Place de la recherche | La spécialité est adossée par l'UMR CNRS 5193 LISST (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires) équipe CIEU (Centre interdisciplinaire d'études urbaines). L'adossement recherche est donc bon mais il n'est pas détaillé la manière dont se fait le lien recherche - formation en dehors des enseignements dans les UE spécifiques. |
|-----------------------|--|

| | |
|--|---|
| Place de la professionnalisation | La place laissée aux professionnels dans la formation (plus de 50% des intervenants) est excellente. L'aspect professionnalisant de la formation n'est pas à démontrer. Les liens qui existent entre les professionnels et la spécialité, via les ateliers, stages, tutorat sont clairs. L'implication des professionnels est forte même si on voudrait avoir quelques précisions sur les volumes horaires réalisés pas chacun. |
| Place des projets et stages | En M2, les étudiants qui ont validé leur master ont tous fait un stage d'au moins 600h. |
| Place de l'international | Chaque année des étudiants ont la possibilité d'effectuer leur stage à l'étranger. Les modalités de ces stages ne sont pas précisées. Un étudiant est allé en stage en Argentine. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Le recrutement est fait sur dossier. Aucune information n'est fournie sur les passerelles possibles entre cette spécialité et les autres formations proches. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Les modalités d'enseignement sont définies au niveau de la mention et il n'existe pas de spécificités pour cette spécialité. |
| Evaluation des étudiants | Les modalités sont détaillées au niveau de la mention. L'accent est mis sur des évaluations par oraux et rapports individuels et collectifs. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Peu de données dans la partie du dossier se reportant à cette spécialité. Les fiches RNCP et l'ADD sont remplies mais parfois un peu laconiques. |
| Suivi des diplômés | Le suivi des diplômés est réalisé par l'OVE au niveau de la mention et non à l'échelle de la spécialité. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Le conseil de perfectionnement ainsi que les procédures d'autoévaluation existe mais au niveau de la mention et pas au niveau de la spécialité |

Spécialité Analyse des éléments spécifiques spécialité Développement des villes et territoires numériques

| | |
|--|---|
| Place de la recherche | La spécialité s'appuie sur le laboratoire LISST-CIEU (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires - Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines). Il n'y a pas d'information sur les liens effectifs entre le master et le laboratoire en dehors du fait que les enseignants sont aussi des chercheurs. |
| Place de la professionnalisation | Une dizaine de professionnels interviennent (sans que le volume horaire qui leur est attribué ne soit mentionné) et il existe un encadrement de stage, projet tutoré. La professionnalisation passe par des UE spécifiques communes à la mention. |
| Place des projets et stages | En M2, les étudiants qui ont validé leur master ont tous fait un stage d'au moins 600h. |
| Place de l'international | Des étudiants peuvent choisir d'effectuer leur stage à l'étranger. Les modalités de ces stages ne sont pas précisées. Trois étudiants sont partis au Burkina Faso. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Le recrutement est fait sur dossier et nous n'avons aucune information sur les passerelles possibles entre cette spécialité et les autres formations proches. |

| | |
|--|--|
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Les modalités d'enseignement sont définies au niveau de la mention et il n'existe pas de spécificités pour cette spécialité. |
| Evaluation des étudiants | Les modalités sont détaillées au niveau de la mention. L'accent est mis sur des évaluations par oraux et rapports individuels et collectifs. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Peu de données dans la partie du dossier se reportant à cette spécialité. Les fiches RNCP et l'ADD sont remplies mais parfois un peu laconiques. |
| Suivi des diplômés | Le suivi des diplômés est réalisé par l'OVE au niveau de la mention et pas à l'échelle de la spécialité. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Le conseil de perfectionnement ainsi que les procédures d'autoévaluation existe mais au niveau de la mention et pas au niveau de la spécialité |

Spécialité Analyse des éléments spécifiques : Spécialité Gestion Sociale de l'Environnement – Valorisation des ressources et du Territoire

| | |
|--|---|
| Place de la recherche | La spécialité s'appuie sur plusieurs laboratoires GEODE (géographie de l'environnement), LEREPS (économie, politique et systèmes sociaux) plus des liens qui se tissent avec UMR AGIR (INRA). On a donc ici une base solide concernant la recherche. Nous n'avons pas d'information sur les liens effectifs entre le master et les laboratoires en dehors du fait que les enseignants sont aussi chercheurs... |
| Place de la professionnalisation | Beaucoup de professionnels extra-universitaires mais peu de spécialistes « Environnements/Ecologie ». participent à cette spécialité. Il existe ici une lacune forte au regard de l'origine des étudiants qui, pour certains, ne possèdent pas ou peu de compétences dans ce domaine et qui sortiront du master sans de réels connaissances dans ces domaines. C'est donc plus une spécialité de SHS que de STS. |
| Place des projets et stages | Stage facultatif en M1 (11 semaines). En M2, les étudiants qui ont validé leur master ont tous fait un stage. Cette spécialité a mis en place guide des stages à destination des étudiants et qui est très bien fait et complet (organisation, encadrement écriture...). |
| Place de l'international | Des étudiants peuvent choisir d'effectuer leur stage à l'étranger. Nous n'avons pas les modalités de ces stages. Néanmoins, il y a eu quelques stages au Chili en collaboration avec Chili-ambiente qui est un organisme avec lequel les responsables de formations travaillent dans le cadre de leurs recherches. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | Le recrutement se fait sur dossier et audition pour permettre aux étudiants ne disposant pas des dossiers académiques les plus brillants, de défendre leur projet. Des textes d'actualité sur des thématiques environnementales servent de support à l'entretien ce qui permet d'évaluer la capacité d'analyse des candidats. Les étudiants en formation continue sont également auditionnés afin d'ajuster la formule pédagogique à leur profil. Les passerelles sont inexistantes entre ces formations et celles des autres universités Toulousaines |

| | |
|--|--|
| Modalités d'enseignement et place du numérique | Les modalités d'enseignement sont définies au niveau de la mention et il n'existe pas de spécificités pour cette spécialité. |
| Evaluation des étudiants | Les modalités sont détaillées au niveau de la mention. L'accent est mis sur des évaluations par oraux et rapports individuels et collectifs. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Peu de données dans la partie du dossier se reportant à cette spécialité. Les fiches RNCP et l'ADD sont remplies mais parfois un peu laconiques. |
| Suivi des diplômés | Le suivi des diplômés est réalisé par l'OVE au niveau de la mention et pas à l'échelle de la spécialité. |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Le conseil de perfectionnement ainsi que les procédures d'autoévaluation existe mais au niveau de la mention et pas au niveau de la spécialité |

Observations de l'établissement

Fiche Observations

Champ de formation : Sociétés, Patrimoines, Cultures

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mention évaluée et niveau : Master Géographie et Aménagement

Etablissement : Centre universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion

Responsable de la formation : Michèle Lalanne et François Taulelle.

| Titre et page concernés | Observations : |
|---|---|
| <p><i>p.1</i></p> <p><i>« manque d'information sur le contenu pédagogique de chaque UE » ; « pas de contenus d'enseignement ».</i></p> <p><i>« Absence d'UE de remise à niveau notamment en environnement »</i></p> | <p>Le syllabus est disponible à partir du lien suivant : http://www.univ-jfc.fr/sites/default/files/descriptif_des_unites_denseignement_master_2__aden_2.pdf</p> <p>En revanche, le tableau annexe au dossier expédié, intitulé S3-1-4-2 « tableau équipe SHS M-GEO » comprend la liste de tous les intervenants en M1 et par spécialités pour le M2.</p> <p>Pour la spécialité GSE-VRT, il n'est pas à proprement parler question de « remise à niveau » : impossible au niveau M2 pour un étudiant de sociologie de devenir spécialiste d'écologie des populations. Nous formons et évaluons la capacité à intégrer les enjeux à la fois sociaux, politiques et écologiques des problématiques environnementales qui se posent aux sociétés contemporaines : gestion de l'eau, prise en compte du changement climatique, gestion des pollutions industrielles, politiques de développement durable etc. Seuls les étudiants titulaires d'un M1 ou équivalent en STS peuvent s'inscrire sous la mention STS et seuls les étudiants titulaires d'un M1 ou équivalent en SHS peuvent s'inscrire sous la mention SHS.</p> |
| <p><i>p.2 et p.4</i></p> <p><i>« le positionnement recherche de la mention soulève des interrogations. Les laboratoires et structures adossés à cette formation sont des structures toulousaines. Il n'y a rien sur place, ce qui interpelle quant aux interactions que les étudiants peuvent avoir avec la recherche de ces laboratoires ». « Faiblesse de l'offre de stage en</i></p> | <p>Les enseignants-chercheurs qui portent le Master ADEN et le Master Ecologie sont rattachés à des laboratoires CNRS de l'Université de Toulouse Jean Jaurès. On notera que depuis quelques années, la recherche s'est progressivement structurée au sein du CUFR puisque des axes thématiques interdisciplinaires ont vu le jour en parallèle à la construction d'une maison de la recherche et au recrutement de nouveaux collègues. Les enseignants-chercheurs de l'équipe qu'ils soient en sociologie ou en géographie sont membres de l'axe PPES - Politiques publiques, environnement et sociétés - (http://univ-jfc.fr/node/162). Aujourd'hui, le périmètre de la recherche couvre aussi bien des enjeux locaux que des enjeux internationaux. Le potentiel des enseignants-chercheurs et professionnels mobilisé combine à la fois des ressources locales et d'autres extérieures au territoire : le choix de la composition des équipes du Master est fait en fonction des compétences recherchées. De même des enseignants-chercheurs de</p> |

| | |
|--|--|
| <p>recherche ». « Faible taux de poursuite en thèse ».</p> | <p>Champollion dispensent des cours dans les Masters de Toulouse. La complémentarité fonctionne entre les deux sites. Plusieurs laboratoires contribuent à ces spécialités de par leur caractère interdisciplinaire : le LEREPS, le LISST CERS, le GET, le LISST CIEU, le CERTOP, le laboratoire AGIR INRA, l'UMR dynamiques rurales et le GEODE CNRS INEE – appui principal pour GSE-VRT.</p> |
| <p>p.2 la composition de l'équipe pédagogique n'est pas détaillé ».</p> | <p>Document établi pour les deux parcours, il a été joint au dossier d'évaluation pourtant.</p> |
| <p>p.2 « la composition du CP n'est pas détaillé et un simple CR factuel ... ».</p> | <p>Effectivement, le conseil de perfectionnement est à consolider. Il se réunit une fois par an et nous devrions solliciter davantage les professionnels. Il serait utile que les intervenants professionnels appartenant aux équipes pédagogiques des M2 puissent être présents à ces réunions.</p> |
| <p>p.2 « les raisons de l'échec de la spécialité DTN ne sont pas analysées ».</p> | <p>Avec l'ouverture du M1 ADEN puis la mise en place d'un projet Geo-Socio autour de ce master, le projet relatif à cette spécialité a été revu afin de coller aux enjeux des deux disciplines et de répondre aux attentes et appuis des partenaires locaux (dont Mairie, Intercommunalité, Département). Cf. Fiche TICS des Annexes fournies.</p> |
| <p>p.2 « les taux d'insertion difficiles à interpréter sont plutôt faibles ».</p> | <p>M2 IDVPM - Une enquête sur le devenir des étudiants de la spécialité IDVPM est mise en place depuis la rentrée 2014-15. Le questionnaire s'adresse à la promotion sortante un an après son départ du CUFR-JFC. En novembre 2014 le taux de retour de la promotion 2013-2014 est de 70%. Sur la base des réponses obtenues 45% des diplômés déclarent avoir un emploi et 11% être en recherche d'emploi après avoir déjà travaillé. Les étudiants qui recherchent un travail sans jamais avoir travaillé représentent 22% de la promotion. Les autres étudiants sont en poursuite d'étude (12%) ou en inactivité (10%) hors recherche d'emploi.</p> <p>M2 GSE-VRT Spécialité GSE - insertion mesurée par l'OVE et la DOSI. L'enquête menée par l'OVE de l'UPS en 2010 auprès de la promotion 2008/2009 a mis en évidence que plus de 80% des étudiants avaient trouvé un emploi. Aucun ne recherchait un emploi. Ils estiment que leurs emplois correspondent majoritairement à leur niveau et spécialité de Master. Le faible taux d'inscription en thèse est en partie lié aux règles fixées par nos laboratoires de recherche : pas d'inscription sans financement. De plus la majorité des étudiants ne souhaite pas poursuivre en thèse. Les étudiants poursuivant en thèse se sont inscrits en géographie et écologie à parts égales.</p> |
| <p>p.4 « Seule la spécialité GSE-VRT possède un cahier des charges « stage ».</p> | <p>La spécialité IDVPM possède aussi un cahier des charges qui n'était pas joint.</p> |
| <p>p.5 place de l'international. « Pas d'enseignement en langues étrangères », « peu d'étudiants profitent de faire un stage à l'étranger ». « Conférences de collègues étrangers non citées dans la liste des intervenants ».</p> | <p>Les langues – anglais et d'espagnol – constituent un module à part entière en M1 (50h) et en M2 (25h par langue). Les cours de langues peuvent être validés par l'obtention du TOEIC ce qui constitue un atout sur le plan international pour toute recherche d'emploi ou de stage. Par ailleurs pour répondre à la seconde remarque, des intervenants étrangers viennent dispenser des conférences soit à Toulouse soit à Albi en fonction de leur présence dans nos équipes de recherche. Au cours des deux dernières années en M2 IDVPM, nous avons reçu la visite de Marcelo Sili, Professeur à l'Université de Bahia-Blanca (Argentine); Corrado Poli (Professeur, Université de Venise, Italie), Pablo Ligrone (Professeur,</p> |

| | |
|--|--|
| | Université de Montevideo, Uruguay). En 2015-2016 le M2 GSE-VRT pourra faire intervenir Victor Reyes Gomez (Professeur d'écologie, INECOL, Mexique). |
| p.5 <i>« passerelles inexistantes entre ces formations et celles des autres universités toulousaines ».</i> | <p>Le choix de la construction de l'offre de Master sur le site albigeois a été réalisé en étroite concertation avec les laboratoires de recherche de Toulouse et les départements d'enseignement. Les interactions sont nombreuses puisque les enseignants-chercheurs des deux sites participent à des cours à Albi ou Toulouse. Pour la clarté de l'offre, il a été décidé d'éviter les redondances et d'offrir de vraies spécialités clairement identifiées.</p> <p>Il existe des passerelles pourtant : les étudiants proviennent de différentes licences d'universités toulousaines des mentions SHS et STS. Les étudiants peuvent en cours de M1 décider de poursuivre dans un M2 voisin (par exemple nous accueillons des étudiants des M1 d'écologie et de géographie – M1 GEP et inversement nos étudiants peuvent se diriger vers ces spécialités – villes, territoires ou environnement). Nous observons peu de départs après le M1 vers d'autres universités pour le moment et l'interprétons comme un indicateur de satisfaction des étudiants.</p> |
| p.5 <i>« la certification C2i MEAD est mise en place mais ne semble pas, pour l'instant, remporter un grand succès auprès des étudiants ».</i> | <p>Le C2i MEAD est difficile à mettre en place et son succès, au niveau national, pour l'instant très relatif. Néanmoins, les étudiants sont sensibilisés à son intérêt et des enseignements (transversaux ou spécifiques) ainsi que des modalités spécifiques d'acquisition des compétences ont été mis en place de façon renforcée, à la rentrée 2015.</p> <p>Le 1er jury de délivrance a pu se tenir début 2015, pour 3 étudiants de la promotion d'IDVPM ayant obtenu ce C2I MEAD. Les étudiants « montants » (actuellement en M1) devraient donc être davantage en capacité d'être candidats à l'obtention du Certificat d'ici la fin de leur M2.</p> |
| p.5 <i>« informations sur les métiers, en particulier en ce qui concerne les métiers de l'environnement sont insuffisamment précises ».</i> | <p>Les métiers de l'environnement visés renvoient à trois grands domaines d'activités : le conseil en environnement – eau, air, déchets, pollution, biodiversité, habitat etc. ; la mise en œuvre de projets transversaux : développement territorial durable ; la conduite du changement associée à une approche globale (systémique). Le supplément au diplôme est modifié et la fiche RNCP doit être modifiée en ce sens cette année.</p> |
| p.6 <i>« une politique de stage confuse en raison du couplage stage-mémoire de recherche dont les contours des exercices ne sont pas clairement définis ».</i> | <p>Comme indiqué dans le document, les étudiants peuvent accomplir un stage en M1 mais celui-ci n'est pas obligatoire, le mémoire portant essentiellement sur des thématiques de recherche en lien avec un terrain.</p> <p>En revanche en M2, les étudiants doivent accomplir un stage de 3 mois au minimum et deux cahiers des charges (un par spécialité) précisent dans le détail les attendus des stages. Par ailleurs, dès la rentrée, les étudiants formulent des souhaits de stage et un tableau de suivi de leur état d'avancement de recherche de stage permet de les aider à affiner un projet. Ceci est couplé à des entretiens individuels pour préciser leur recherche de stage. Au moment des soutenances, la nouvelle promotion est invitée à assister aux exposés de la précédente promotion. Enfin, cette année, le service emploi du CUFR organise deux sessions de préprofessionnalisation : l'une avant le départ en stage et l'autre après les soutenances des mémoires.</p> |
| p.6 <i>« le lien avec la filière écologie ne semble pas pertinent. Pour GSE-VRT insister sur le volet sociétal (S) et territorial (T) et non environnement ».</i> | <p>La spécialité GSE-VRT est habilitée dans les deux domaines : STS et SHS en raison de son approche fondée sur l'interdisciplinarité tant de l'équipe pédagogique que des promotions recrutées. Cette formation existe et est habilitée sous cette forme depuis son origine (2000). Elle a contribué à former des cadres qui travaillent dans le domaine de l'environnement soit dans des fonctions centrées sur des compétences techniques (formations initiales STS) soit sur des compétences sociales (formations initiales SHS) soit dans l'idéal sur les deux types de compétences. L'objectif de la formation est de permettre à des étudiants de STS et de SHS de valider un diplôme</p> |

| | |
|--|---|
| <p><i>Pas d'adossement à la recherche en écologie à peine un tiers des étudiants proviennent d'un M1 écologie alors que GSE représente plus de 50% des effectifs de la mention. Le double rattachement STS-SHS ne semble pas justifié ».</i></p> | <p>interdisciplinaire de niveau Master dans leur mention d'origine : ceux en provenance des SHS qui valideront un M en SHS ; ceux en provenance des STS qui valideront un M en STS.</p> <p>Les stages effectués confortent la pertinence de la co-accréditation STS – SHS puisqu'ils valident les compétences environnementales d'une partie des étudiants formés (notamment mention STS). La majorité des stages est effectuée dans les domaines de l'évaluation de la biodiversité, de l'agri-environnement et de l'agro-écologie. Dans ce cadre, les étudiants valorisent notamment les connaissances apportées dans ce domaine par les écologues, les géologues, les agronomes et les professionnels écologues de l'équipe pédagogique.</p> |
| <p>p.6 <i>« le regroupement définitif de la spécialité DTN avec IDVPM doit être envisagé ».</i></p> | <p>Le projet de future accréditation est en cours d'élaboration ; les modalités sont en discussion.</p> |
| <p>p.6 <i>« renforcer les connaissances concernant les géosciences en M1 ».</i></p> | <p>Les cours dispensés en M1 par l'équipe de la spécialité GSE-VRT proposent des interventions des différentes disciplines structurantes de la formation : écologie et biogéographie (géologue de l'UMR CNRS Imitg, biogéographes de l'UMR GEODE et collègues de l'INRA AGIR), sociologie et géographie. Nous devons insister sur la présence de cours dispensés par des écologues et des biogéographes en M1. Nous avons effectivement fait le choix de ne pas afficher d'unités d'enseignement disciplinaires puisque la formation se veut « interdisciplinaire », mais il semblerait que cela entraîne une incompréhension de la logique et du fonctionnement du parcours.</p> |
| <p>IDVPM p.6 : <i>« pas de détails sur le lien entre formation et recherche en dehors des enseignements ».</i></p> | <p>Tous les ans chaque promotion réalise en réponse à un commanditaire une enquête de terrain (atelier) sur plusieurs mois. Cette enquête est encadrée par plusieurs chercheurs membres du LISST/CNRS, du CERTOP/CNRS et d'autres laboratoires. En fonction des thèmes traités par l'enquête, deux à trois conférences sont organisées tous les ans.</p> <p>Par ailleurs, les étudiants participent à diverses manifestations scientifiques (colloques, séminaires, workshop) organisées par les chercheurs du groupe de recherche PPES du CUFR JFC. Associer les étudiants à ces manifestations est une préoccupation portée par l'ensemble de l'équipe des enseignants-chercheurs. A titre d'exemple durant l'année universitaire 2014-2015, plus de 5 conférenciers sont intervenus sur la thématique des villes ou de la gestion urbaine.</p> |
| <p>DTN p.7 : <i>« Liens avec la Recherche »</i></p> <p><i>« Place des professionnels dans l'équipe pédagogique ».</i></p> | <p>La spécialité TICS, prenant la suite de DTN est en construction.</p> <p>Outre les liens avec le LISST, elle pourra désormais aussi s'appuyer sur le CERTOP, laboratoire d'accueil d'un nouvel Enseignant-Chercheur de Sociologie coordonnant cette spécialité avec un géographe.</p> <p>Par ailleurs, les étudiants des promotions précédentes ont à de multiples reprises été associés, sous forme de petits projets (complémentaires à l'atelier développé au second semestre), à diverses recherches en cours des E-C de laboratoires de recherche CNRS (sur des problématiques TIC et Risques, TIC et Tourisme, Usages des TIC dans les Collectivités locales, etc.). L'équipe pédagogique (dont professionnels) est aussi en évolution, en s'appuyant sur les collectivités locales ayant montré un fort intérêt pour le projet TICS. Par exemple, outre la participation aux enseignements, un atelier sur l'intégration de l'administration électronique aux services publics locaux semble envisageable avec l'un des partenaires.</p> |

Fait à Albi, le 24 mars 2015

Signature et cachet de l'Etablissement :


